



Contrat d'exclusivité et annulation

Par **hellno**, le **21/02/2012 à 18:04**

Bonjour,

Je suis un jeune entrepreneur algérien . J'ai signé avec une société française un contrat d'exclusivité pour la vente d'équipements médicaux , ce contrat dure depuis maintenant 4ans. Dernièrement cette société a décidé de rompre le contrat avec moi. Cependant parallèlement au 1 contrat j'ai signé un autre contrat portant sur la maintenance de ces équipements pour une durée de 10 ans.Est ce que ce contrat s'annule aussi avec le premier ?

Merci d'avance

Par **pat76**, le **23/02/2012 à 18:53**

Bonjour

Les deux contrats sont différents.

Un pour la vente, l'autre pour la maintenance.

la société française ne l'a pas résilié.